

Unions des Commerçants & Artisans Pierrelattins



APPEL À CANDIDATURE

Boutiques éphémères « La Vitrine Pierrelattine »

Objectif

Dynamiser le Commerce Pierrelattin depuis le Cœur de Ville

L'Office du Commerce de Pierrelatte met à disposition un local en soutien au développement de nouvelles boutiques, aux créateurs de PME, ou dans le but d'expérimenter de nouvelles activités.

Sous L'enseigne « La Vitrine Pierrelattine », au cœur de Pierrelatte, ce local a pour vocation d'expérimenter des projets de créations répondant aux besoins d'occupation des locaux disponibles dans tout Pierrelatte et aux nouveaux modes de consommation ainsi que de rassurer les porteurs de projets sur la viabilité de leurs idées.

Projet

Le Local est situé au croisement de la Grande Rue et de la Place Taillade, au rez de chaussée. Il pourra être ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 19h sur une plage large permettant aux activités d'exploiter son projet (horaires personnalisables à afficher par l'exposant) avec une location mensuelle (maximum 2 mois d'où le terme d'éphémère).

La dynamisation du centre historique permettra de développer et de valoriser des initiatives locales et s'adresse à des entreprises, associations, artisans, artistes ou encore producteurs locaux. Le but est de mettre en avant les produits de notre terroir et de faire connaître vos savoir-faire.

Chaque exposant aura à disposition une surface de 5m² attenante à la vitrine de son choix (côté Taillade ou côté Grande Rue) avec des wc indépendants, ou pourra aussi louer sous forme de corner (espace d'exposition sous forme d'étagères) en vitrine sans présentiel.

Les articles exposés pourront aussi être mis en ligne sur la place de marché locale virtuelle ACHETEZ A PIERRELATTE <https://www.achetezapierrelatte.fr/> avec une possibilité de vente en ligne durant la location.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque candidat sera sélectionné rigoureusement par rapport à sa proposition par une commission. Les produits locaux et « Made in France » seront privilégiés.

Le sous locataire est uniquement autorisé à vendre les produits décrits et présentés en détail dans sa demande de réservation, toute activité liée à la restauration est interdite dans ce local mais il est possible de vendre des produits finis.

Plusieurs documents réglementaires seront à compléter et à signer par les porteurs de projets sélectionnés (demande de dossier par courriel, téléphone ou directement sur place).

« La Vitrine Pierrelattine » bénéficie d'une communication conduite par l'Office du Commerce de Pierrelatte, dans le cadre de ses animations, sur Instagram et sur Facebook.

Contacts

Envoyer toute demande à Dominique, Office Du Commerce de Pierrelatte UCAP, 85, Grande Rue 26700 Pierrelatte

courriel : animation.ucap.pierrelatte@gmail.com **Mobile** : 07 49 65 69 48